

Assemblée générale annuelle : La CCMLA présente son rapport annuel 2019-2020

Repentigny, le 30 septembre 2019 – Le 29 septembre s’est tenue, pour une toute première fois sous formule virtuelle, l’assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de la MRC de L’Assomption (CCMLA). Cette rencontre a fait l’objet du rapport annuel 2019-2020 et a permis de mettre à jour les participants quant aux activités de la Chambre.

Rapport annuel 2019-2020

L’équipe de la CCMLA a livré de belles réussites en termes d’activités pour ses membres durant la dernière saison, bien que le dernier trimestre se soit avéré interrompu. En effet, dû à la pandémie, plusieurs activités importantes se sont vues annulées ou reportées. Monsieur Jean Tavares, trésorier du conseil d’administration, a fait le point concernant les rapports financiers de la dernière année. Ceux-ci dégagent un surplus de 15 761 \$ suite à l’obtention de subventions. L’actif total de la Chambre atteint 435 477 \$. Les revenus de la dernière année ont tout de même diminué de 75 923 \$. Pour un rapport détaillé, les personnes intéressées peuvent en faire la demande directement à la Chambre.

« Malgré tout, nous sommes fiers de ce qui a été accompli, et soyez assurés que nous reprendrons les activités dès qu’il sera possible de le faire. Nous sommes impatients de vous revoir », affirme Jean-François Hallé, président du conseil d’administration de la CCMLA.

Un vent de fraîcheur pour la permanence

Monsieur Hallé profite de l’occasion pour présenter la nouvelle équipe de la permanence de la Chambre. Le directeur général, monsieur Alain Bienvenu, est toujours en poste, et ce depuis maintenant six années consécutives. C’est madame Lynn Aubertin qui reprend maintenant le flambeau au poste de coordonnatrice générale. Le secteur des communications fait peau neuve grâce à la nouvelle conseillère aux communications, madame Viviane Charette. Le poste de conseillère aux membres revient désormais à madame Chloé Morin.

Conseil d’administration 2020-2021

L’équipe est fière d’accueillir parmi son conseil d’administration madame Évelyne Chagnon de la Corporation Hector-Charland. La permanence ainsi que les membres du conseil d’administration tiennent à remercier madame Marijo Paquet, administratrice sortante.

Le conseil d'administration 2020-2021 sera composé de :

- Benoit Delisle, Hebdo Rive Nord
- Caroline Venne, Venne Ford
- David Legault, Ville de Repentigny
- David Ross, Imprimerie Jacques Ross Inc.
- Évelyne Chagnon, Corporation Hector-Charland
- Jean Tavares, Tavares et Cie
- Jean-François Déry, Quilles G Plus
- Jean-François Hallé, le groupe Hallé Inc.
- Luce Rivest, Groupe Rivest CarrXpert
- Mario Gagnon, Centre de services scolaires des Affluents
- Michael Couture, Simard Avocats
- Nancy Melançon, Bistro L'Ange Cornu et Maître Edgar
- Natalie Grenier, Desjardins Entreprise Lanaudière

À propos de la CCMLA

La Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption a pour mission de favoriser le développement économique et la prospérité de ses membres et de la région. La Chambre agit à titre de porte-parole pour les entrepreneurs et accompagnent ces derniers dans leurs démarches. Pour plus d'information ou pour prendre contact avec la CCMLA, visitez le www.ccmla.ca ou par téléphone au 450 581-3010.

-30-

Source

Viviane Charette
Conseillère aux communications
Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption
communications@ccmla.ca

MA RÉGION. MES AFFAIRES